



Chambre régionale des comptes  
des Pays de la Loire

**Réponse de M. Yves PRAUD,  
Directeur du centre hospitalier spécialisé de Montbert  
au rapport d'observations définitives  
de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire  
en date du 4 octobre 2011**

Montbert, le 14 octobre 2011

17/10/2011

Le Directeur

à

Madame la Présidente  
Chambre Régionale des Comptes  
Des Pays de la Loire  
BP 14119  
44041 NANTES Cedex 1

CHAMBRE REGIONALE

17 OCT. 2011

DES COMPTES

Lettre RAR

Objet : Réponse rapport d'observations  
GREFFE N° 2011-131  
L1130/cg

Nos réf : YP FM 2011/0889

Madame la Présidente,

Faisant suite à votre courrier ci-dessus référencé, relatif au dossier rappelé en objet, j'ai l'honneur de vous confirmer que je n'ai qu'une seule remarque à formuler.

Celle-ci porte sur « l'encaissement des tickets restaurant des personnes hospitalisées et des visiteurs » (5<sup>ème</sup> ligne du dernier paragraphe de la page 7/9). Il s'agit, en l'occurrence, de tickets restaurant vendus aux personnels et visiteurs qui déjeunent au self de l'établissement, et non aux patients.

Je permets de vous informer, par ailleurs, que le prochain Conseil de Surveillance se tiendra le 16 décembre 2011.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,



Y. PRAUD

